

Angers, le 22 mars 2018

Initiatives

# L'appel à projets sportifs met le cap sur l'excellence

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le Département lance un appel à projets sportifs. Les clubs amateurs et professionnels, les comités et acteurs institutionnels ont jusqu'au 10 juillet pour adresser leur candidature à la mission Sport du Département. Cette 3<sup>e</sup> édition vise à soutenir prioritairement les projets en direction des personnes éloignées de la pratique sportive, mais aussi les parcours d'excellence des jeunes espoirs en vue des Jeux olympiques qui se dérouleront à Paris en 2024.



## Une nouvelle politique sportive depuis trois ans

Le Département de Maine-et-Loire a engagé en 2015 une refonte de sa politique sportive dans le cadre de son projet de mandature *Anjou 2021, réinventons l'avenir*, en priorisant les aides financières en direction des projets sportifs à forte plus-value en termes de lien social, de santé et d'éducation.

**La politique sportive départementale s'articule ainsi autour de trois grands axes :**

- Amener les non-pratiquants à l'exercice physique et favoriser la pratique chez les jeunes
- Encourager la performance et l'excellence
- Maintenir un maillage équilibré du territoire

**Elle se décline autour de quatre dispositifs d'accompagnement :**

- Le soutien au mouvement sportif amateur, comités et clubs, via le dispositif d'appel à projets.
- Le soutien aux acteurs institutionnels tels que le Comité départemental olympique et sportif (CDOS), Profession sports et loisirs ou bien encore le sport scolaire (UNSS, UGSEL).
- Le soutien aux clubs professionnels (Angers SCO, Cholet basket, Ducs d'Angers, la Vaillante et la Romagne en tennis de table, l'UFAB en basket féminin et Angers-Noyant en handball).
- Le soutien aux événements sportifs en veillant à un maillage équilibré du territoire.



## Le dispositif d'appel à projets : bilan et perspectives

Élaboré en concertation avec les représentants du mouvement sportif, un premier appel à projets « test » a été lancé en 2016. Il s'est construit autour de deux thématiques fortes retenues par le Département, en matière d'éducation et de pratique du sport santé.

Suscitant la mobilisation du réseau associatif sportif autour de ces enjeux, cette campagne 2016 a permis de faire émerger près de 80 candidatures. 43 projets axés sur les thématiques sport santé et sport citoyenneté ont été retenus, pour un budget global de 63 000 €.

Parmi ces propositions, 21 concernaient des actions sur la santé, le handicap ou l'insertion et 22 s'attachaient à développer des actions à vocation éducative dans les clubs, les collèges ou les comités sportifs.

Fort de ce premier succès, le Département, toujours en concertation avec ses partenaires institutionnels, a souhaité reconduire l'opération en 2017, en élargissant l'offre autour de nouvelles thématiques liées à la performance et au développement de la pratique du sport nature.

### La nouvelle campagne a mis l'accent sur quatre thématiques :

- Sport et santé : « Le sport, c'est vital ! »
- Sport et citoyenneté : « Avec le sport, vis plus fort ! »
- Sport nature : « L'Anjou, naturellement sport »
- Sport de haut niveau : « Objectif performance »

Le budget consacré à ce second appel à projets s'élève à 250 000 €, illustrant ainsi la volonté de la collectivité de renforcer son soutien au mouvement sportif. 102 dossiers de candidature ont été déposés. Un jury, composé d'élus et de représentants du mouvement sportif, a sélectionné 55 projets.

Sur la base de critères liés à des notions de parcours, de mise en réseau, de mutualisation des ressources et d'innovation. Une vingtaine d'actions revêtaient une dimension départementale, les 30 autres étant réparties entre la région angevine (14), le Choletais et les Mauges (17), le Saumurois (2) et le Segréen (1).

## L'esprit d'initiative encouragé

**Parmi les 55 projets sélectionnés lors du premier appel à projets, voici trois exemples d'initiatives financées par le Département.**

Sur le thème du sport et de la citoyenneté, l'ESSHA Segré rugby a

porté en 2017 une action d'initiation au rugby en milieu carcéral, en partenariat avec la maison d'arrêt d'Angers. Une fois par semaine, un éducateur a dispensé des séances d'entraînement dans l'enceinte de l'établissement pénitentiaire. En parallèle et avec la collaboration du juge d'application des peines, les détenus ont disposé d'une autorisation de sortie pour trois séances de pratique sur le terrain. Point d'orgue de cette action, des joueurs professionnels ont assuré une démonstration de leur discipline à la maison d'arrêt. Au-delà de l'introduction d'une nouvelle pratique sportive en milieu carcéral, cette initiative répondait aux objectifs de réinsertion de l'établissement à travers les règles du rugby.

Dans le domaine du sport et de la santé, l'association Gym'form a orienté son action en direction des malades atteints de la sclérose en plaque. Le club ponts-de-céais a développé la pratique du sport adapté par l'intermédiaire du Centre des Capucins.

Autre exemple encore de projet sélectionné et financé par le Département, l'UNSS 49 s'est attachée à promouvoir les sports de pleine nature dans les espaces naturels sensibles en direction des collégiens, en lien avec le thème de la protection de l'environnement.



## Soutien à l'excellence pour les JO de 2024

Pour 2018, le dispositif est reconduit à l'identique, avec une vigilance particulière sur les secteurs dits « carencés » en matière d'animation sportive. Cette 3<sup>e</sup> édition entend également favoriser les partenariats entre le mouvement sportif et les acteurs des structures sociales, socio-éducatives et médico-sociales, visant à soutenir le développement de projets structurants vers un public parfois éloigné d'une pratique sportive régulière.

Enfin, dans la perspective des Jeux olympiques de 2024, le soutien à la performance sera renforcé par l'accompagnement des clubs et comités, dans la mise en place de parcours d'excellence destinés aux jeunes espoirs.

Les dossiers de candidature et cahiers des charges seront mis en ligne sur le site du Département à partir du 4 avril 2018. Ils devront être retournés à la mission Sport avant le 10 juillet 2018.

Un jury composé d'un collège institutionnel et d'un collège experts aura en charge la présélection des projets et se prononcera lors d'une réunion du comité d'attribution qui se tiendra au cours de la première quinzaine du mois d'octobre.

Les projets retenus pourront bénéficier d'une subvention maximale de 4 000 €, dans la limite de deux actions par association. Les actions menées au titre de « l'objectif performance » et s'inscrivant dans un programme de développement pluriannuel pourront atteindre une aide maximale de 10 000 €.

Le vote des subventions interviendra lors de la commission permanente du Conseil départemental du mois de novembre 2018.

**Contact presse :** Pascal HOUEMONT

[p.houemont@maine-et-loire.fr](mailto:p.houemont@maine-et-loire.fr)

02 41 81 44 72